

Document 3. Emplacements actuels et prévus de contrôle automatisé de la vitesse

Tableau 1. NOUVEAUX EMPLACEMENTS EN 2024 :

Les nouveaux emplacements où l'on propose d'installer des caméras de contrôle automatisé de la vitesse (CAV) en 2024 sont indiqués dans le tableau 1 ci-dessous. Les douze emplacements ont été examinés et jugés conformes pour ce qui est des spécifications techniques du fournisseur et de la source d'électricité disponible (examen préliminaire seulement*), de l'espace disponible pour installer l'appareil et de la signalisation requise. Il est possible que des contraintes souterraines imprévues limitent l'installation des caméras de CAV à l'un ou l'autre de ces emplacements. Les contraintes seront confirmées par le processus de diffusion de renseignements.

*En raison des interruptions de travail à Hydro Ottawa et de l'arriéré de demandes qui en a résulté, seul un examen préliminaire des raccordements aux sources d'énergie a été effectué par Hydro Ottawa pour le moment afin d'aider la Ville d'Ottawa à établir les emplacements de CAV. La coordination et l'examen détaillé requis sont en cours.

| Article | Emplacements des caméras de contrôle automatisé de la vitesse | Quartier | À proximité de/caractéristique de l'emplacement |
|---------|---|----------|--|
| 1 | Prom. Gardenway, entre le crois. Saturn et le crois. Saturn | 1 | – École St. Clare – École primaire catholique Arc-en-ciel |
| 2 | Prom. Terry-Fox, entre le ch. Richardson Side et le ch. Old Second Line | 4 | – École St. Isabel – École publique Kanata Highlands |
| 3 | Rue Stittsville Main, entre la rue Hobin et la rue Beverly | 6 | École primaire Holy Spirit |
| 4 | Ch. Old Richmond, entre la prom. Tanglewood et le ch. Kimberly | 8 | – École Our Lady Of Peace – École publique Bells Corners |
| 5 | Ch. Knoxdale, entre le ch. Skipton et le crois. Cremona | 9 | École St. John XXIII |
| 6 | Ch. Merivale, entre le ch. MacFarlane et l'avenue Brookdale | 9 | École St. Monica |
| 7 | Rue Crichton, entre la rue Vaughan et la rue St-Patrick | 13 | Parc New Edinburgh |
| 8 | Rue Queen Mary, entre la rue Quill et l'avenue Edith | 13 | Parc Overbrook |
| 9 | Prom. Prince of Wales, entre le crois. Normandy et le ch. Falaise | 16 | École publique Carleton Heights |
| 10 | Ch. Colonial, entre la prom. Delson et le ch. Frank-Kenny | 19 | École publique Heritage |
| 11 | Rue Ottawa, entre la rue Colonel Murray et la rue Cockburn | 21 | École secondaire South Carleton |
| 12 | Ch. Castlefrank, entre le ch. Kakulu et la porte Hungerford | 23 | École primaire Castlefrank |

Tableau 2. NOUVEAUX EMPLACEMENTS EN 2024 — EN ATTENTE DE L'EXAMEN D'HYDRO OTTAWA :

Les huit (8) autres emplacements où l'on propose d'installer des caméras de contrôle automatisé de la vitesse (CAV) en 2024 sont indiqués dans le tableau 2 ci-dessous. On attend l'examen d'Hydro Ottawa qui confirmera les exigences appropriées en matière d'alimentation électrique pour ces emplacements. Il est possible que des contraintes souterraines imprévues limitent l'installation des caméras de CAV à l'un ou l'autre de ces emplacements. Les contraintes seront confirmées par le processus de diffusion de renseignements.

| Article | Emplacements des caméras de contrôle automatisé de la vitesse | Quartier | À proximité de/caractéristique de l'emplacement |
|---------|---|----------|--|
| 1 | Prom. Longfields, entre la prom. Strandherd et l'avenue Marketplace | 3 et 24 | École secondaire catholique Pierre-Savard |
| 2 | Ch. Cassidy, entre le ch. Bruin et le ch. Bruin | 8 | École secondaire Bell |
| 3 | Ch. Ogilvie, entre l'avenue Kender et la prom. La Verendrye | 11 | École secondaire Colonel-By |
| 4 | Avenue Kitchener, entre la rue Cochrane et l'avenue Jasper | 16 | Parc Frank-J.-Licari |
| 5 | Rue Main, entre l'avenue Evelyn et l'avenue Springhurst | 17 | – École alternative Lady Evelyn – École secondaire Immaculata – École primaire catholique Au Cœur d'Ottawa |

| | | | |
|---|--|----|----------------------------------|
| 6 | Ch. Walkley, entre le croiss. Colliston et le croiss. Colliston | 18 | Parc Heron-Walkley |
| 7 | Rue Osgoode Main, entre la rue Elizabeth et la rue Vance | 20 | École publique Osgoode |
| 8 | Prom. Stoneway, entre la voie Forest Gate et la prom. Mountain Ash | 22 | École publique Adrienne Clarkson |

Tableau 3. EMBLEMES EN ATTENTE D'UNE INSTALLATION EN 2023 :

Les emplacements où des caméras de CAV seront installées avant la fin de 2023 sont indiqués dans le tableau 3.

| Article | Emplacements des caméras de contrôle automatisé de la vitesse | Quartier | À proximité de/caractéristique de l'emplacement |
|---------|--|----------|--|
| 1 | Boul. Jeanne-d'Arc Nord, entre la voie Paddler/prom. Vorlage et le boul. d'Orléans | 2 | École primaire Terry-Fox |
| 2 | Ch. Hunt Club, de la prom. Lorry-Greenberg à la rue Pike | 10 | Emplacement à vitesse élevée – La limite de vitesse est comprise entre 50 et 70 km/h, et il y a une forte proportion de cas d'excès de vitesse élevée. |
| 3 | Ch. Walkley, entre le ch. Harding et la prom. Halifax | 10 et 18 | Emplacement à vitesse élevée — Faible pourcentage de respect des limites de vitesse et part modale des piétons importante |
| 4 | Ch. Montréal, entre le ch. Ogilvie et le privé Foxborough/ruelle Bethamy | 11 | Emplacement à vitesse élevée – La limite de vitesse est comprise entre 50 et 70 km/h, et il y a une forte proportion de cas d'excès de vitesse élevée. |
| 5 | Avenue King Edward, entre la rue Cathcart et la rue St-Patrick | 12 | Emplacement à vitesse élevée — Faible pourcentage de respect des limites de vitesse et part modale des piétons importante |
| 6 | Prom. Riverside, entre la place Mooney's Bay et l'avenue Ridgewood | 16 | Parc Mooney's Bay |
| 7 | Avenue Bronson, entre la prom. University/avenue Sunnyside et la voie Brewer | 17 | Parc Brewer |
| 8 | Ch. Heron, entre le croiss. Finn et la prom. Baycrest | 18 | École secondaire pour adultes Queen of Angels |
| 9 | Ch. Spratt, entre la prom. Canyon Walk et la prom. Shoreline | 22 | – École St. Jerome – École publique Steve-MacLean – École primaire catholique Bernard-Grandmaître |
| 10 | Prom. Kelly Farm, entre le cercle Shepody et la prom. Findlay Creek | 22 | École publique Vimy Ridge |
| 11 | Prom. Stonehaven, entre la prom. Bridle Park et le crois. Tandalee | 23 | – École St. Anne – École primaire catholique Élisabeth-Bruyère – École primaire Roch-Carrier |
| 12 | Prom. Berrigan, entre la voie Croxley et la prom. Claridge | 24 | – École primaire Berrigan – École secondaire Longfields-Davidson Heights |

Tableau 4. EMBLEMENTS DÉJÀ DOTÉS DE CAMÉRAS DE CAV

Les emplacements où des caméras de CAV sont actuellement installées sont indiqués dans le tableau 4.

| Article | Emplacements des caméras de contrôle automatisé de la vitesse | Quartier | Écoles donnant sur la voie publique |
|---------|--|----------|---|
| 1 | Ch. Tenth Line, entre la rue Amiens et l'avenue Des Épinettes | 1 | École secondaire Sir-Wilfrid-Laurier |
| 2 | Prom. Watters, entre le boul. Charlemagne et l'avenue Roberval | 1 | École St. Francis of Assisi |
| 3 | Ch. Bearbrook, entre la prom. Centrepark et le ch. Innes | 2 | – École catholique Good Shepherd – École primaire catholique Sainte-Marie – École intermédiaire Emily-Carr |
| 4 | Ch. Cambrian, entre le ch. Greenbank et la prom. Kilbirnie | 3 | École St. Cecilia |
| 5 | Ch. Cedarview, entre le ch. Fallowfield et 217 m au sud du ch. Fallowfield | 3 | École intermédiaire Cedarview |
| 6 | Ch. Greenbank, entre le ch. Jockvale et le ch. Half Moon Bay | 3 | École secondaire St. Joseph |
| 7 | Avenue Kanata, entre le ch. Goulbourn Forced et la prom. Walden | 4 | École secondaire All Saints |
| 8 | Rue Abbott Est, entre le sentier Moss Hill et le ch. Shea | 6 | École secondaire Sacred Heart |
| 9 | Rue Stittville Main, entre la voie Bandelier et le ch. Hazeldean | 6 | École St. Stephen |
| 10 | Prom. Bayshore, près du 50, prom. Bayshore | 7 | École St. Rose of Lima |
| 11 | Avenue Woodroffe, entre l'av. Anthony et le rang Saville | 7 | École publique Woodroffe Avenue |
| 12 | Av. Woodroffe, entre la prom. Georgina et l'autoroute 417 | 7 | École publique D.-Roy-Kennedy |
| 13 | Prom. Meadowlands, entre l'avenue Winthrow et la rue Thatcher | 8 | École St. Gregory |
| 14 | Ch. Greenbank, entre la rue Harrison et le ch. Banner | 8 et 9 | École secondaire Sir-Robert-Borden |
| 15 | Av. Fisher, entre le ch. Deer Park et le privé Kintyre | 9 et 16 | École primaire et école secondaire catholique St. Pius X |
| 16 | Ch. Ogilvie, entre la rue Appleford et la porte Elmlea | 11 | École secondaire Gloucester |
| 17 | Boul. St-Laurent, entre l'avenue Noranda et l'avenue Clarke | 13 | École publique Queen Elizabeth |
| 18 | Avenue First, entre la rue Chrysler et la rue Percy | 17 | Glebe Collegiate Institute |
| 19 | Prom. Alta Vista, entre l'avenue Ayers et l'avenue Ridgemont | 18 | – École publique Charles-H.-Hulse – École secondaire Ridgemont |
| 20 | Ch. Smyth, entre la prom. Haig et la rue Edgecomb | 18 | – École publique Vincent-Massey – École secondaire Hillcrest – École secondaire catholique Franco-Cité |
| 21 | Ch. Innes, entre l'avenue Provence et le ch. Trim | 19 | École secondaire catholique Béatrice-Desloges |
| 22 | Boul. Portobello, entre la rue Capreol/prom. Martello et la prom. Aquaview | 19 | – École publique Avalon – École primaire publique Des Sentiers |
| 23 | Prom. Abbeyhill, entre la place Aldburn et la rue Sherwood | 23 | École secondaire A.-Y.-Jackson |
| 24 | Prom. Bridgestone, entre la prom. Sunnysbrooke et le croissant Granite | 23 | École primaire publique Maurice-Lapointe |
| 25 | Ch. Katimavik, entre le ch. Castlefrank et le ch. McGibbon | 23 | École secondaire catholique Holy Trinity |
| 26 | Prom. Chapman Mills, entre la prom. Beatrice et la porte Meadgate | 24 | – École St. Emily – École primaire catholique Jean-Robert-Gauthier – École publique Chapman Mills |
| 27 | Prom. Crestway, entre la rue Oldfield et la prom. Hathaway | 24 | École St. Andrew |
| 28 | Prom. Longfields, entre la prom. Highbury Park et l'avenue Verona | 24 | – École élémentaire catholique Pierre-Elliott-Trudeau – École secondaire St. Mother Teresa – École secondaire Longfields-Davidson Heights |